

## **Gestion pour compte de tiers**

Armorique Habitat propose aux collectivités locales son expertise de bailleur et une prise en charge totale des démarches réglementaires et opérationnelles :

- . prestation formalisée par une convention,
- . mise à disposition d'une organisation éprouvée :
  - . procédures d'attributions concertées,
  - . gestion globale de la relation locative y compris quittance,
  - . facturation et recouvrement,
  - . assistance à l'entretien du bâti,
  - . accès du locataire à son espace personnel interactif sur le site armorique-habitat.fr,
- . des équipes dédiées :
  - . 21 collaborateurs spécialisés en gestion locative, régulièrement formés aux techniques relationnelles et commerciales,
- . un outil informatique performant,
- . un système hautement sécurisé qui fiabilise la gestion des données et assure une continuité de l'activité.

**Vous souhaitez une présentation détaillée de cette prestation ?**

**N'hésitez pas à nous contacter au 02 98 85 42 78.**